Image not found or type unknown

Absence dernier jour interim sans justificatif

Par **georgiadis aurelien**, le **24/11/2017** à **14:36**

bonjour, je viens de faire un contrat de 2 semaines d'intérim qui à été renouvelé pour quatre jours. le matin du quatrième et dernier jour, je préviens mon agence que je ne pourrai pas travailler ce dernier jour car un rdv de dernière minute m'en empêche. comme c'est un rdv que je ne veux et ne peux pas manquer, ils me répondent que pas de problèmes mais qu'ils faudra leur apporter un justificatif d'absence. que dois-je leur fournir comme justificatif exactement sans qu'ils ne sachent de quoi retournais ce rdv, mais que cela ne me pénalise pas non plus vis-à-vis du contrat de travail ?

Par **P.M.**, le **24/11/2017** à **14:44**

Bonjour,
Il faudrait leur demander comment vous pourriez justifier cette absence inopinée qui vous a pris la journée entière mais si vous ne voulez pas révéler de quoi il s'agissait, cela me paraît difficile...

Par **georgiadis aurelien**, le **26/11/2017** à **12:53**

OK MERCI

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés